



Master recherche Langues et littératures anciennes

■ Tableau de répartition des enseignements et du contrôle des connaissances

Le cursus de l'étudiant se déroule sur un an. L'année de M2 vaut 60 ECTS.

SEMESTRES 3 et 4

Intitulés et nature des UE	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type d'examen *			
	CM	TD	TP			Coef. CC	Coef. CT	Coef. EP	Total coef.
UE 1 - Outils									
Initiation aux ressources documentaires		25			5				
Total UE 1		25			5		2		
UE 2 - Enseignements fondamentaux									
Deux enseignement (25h CM, 5 Crédits Européens chacun) après concertation avec le directeur de recherche. Cf. descriptif ci-dessous.									
- Littérature et civilisation latines (S3)	12,5				2,5		1		
- Littérature et civilisation latines (S4)	12,5				2,5		1		
- Linguistique grecque, latine et comparative (S3)	12,5				2,5		1		
- Linguistique grecque, latine et comparative (S4)	12,5				2,5		1		
- Littérature et civilisation grecques (S4)	25				5		2		
- Littérature et civilisation latines (S3)	25				5		2		
Total UE 2	50				10		4		
UE 3 - Options									
Deux enseignements (25 CM, 5 Crédits européens chacun) au choix relevant :									
- des enseignements fondamentaux non choisis en UE 2	25				5		2		
- des enseignements fondamentaux des autres mentions du master Arts, Lettres, Langues	25				5		2		
- des enseignements fondamentaux de la mention Mondes Anciens et Méditerranéens du master Sciences Humaines et Sociales	25				5		2		
Total UE 3	50				10		4		
UE 4 - Mémoire de recherche									
Sur un sujet de langue, littérature ou civilisation grecque ou latine						Soutenance au semestre 4			
Total UE 4					35		14		

* CC = contrôle continu - écrit, oral ; CT = contrôle terminal - écrit, oral ; EP = épreuve pratique

Liste des enseignements proposés dans le cadre de l'UE2 en 2007-2008

- Langue et littérature latines

Poésie latine et néo-latine (S. LAIGNEAU) au semestre 3

Hélénisme et littérature (E. OUDOT) au semestre 4

L'écriture de l'histoire à Rome (S. RATTI) enseignement annuel

Problèmes de langue latins et grecs (G. BONNET) enseignement annuel

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l' Université <http://www.u-bourgogne.fr>

Régime général

Important : La réussite à l'agrégation de Lettres classiques ou de Grammaire dispense de l'obtention des UE1, UE 2 et UE 3.

La réussite à l'agrégation de Lettres modernes entraîne les mêmes dispenses si l'UE 4 (le mémoire de recherche) porte sur un sujet de langue ancienne.

Sessions d'examen

Une session fin mai et une session de rattrapage en septembre.

Validation du M2

Capitalisation :

si, au terme de la session d'examen de juin, la moyenne compensée des 2 semestres est inférieure à 10/20, toute note \geq à 10/20 est automatiquement conservée pour la 2^{ème} session. Dans ce cas, les éléments correspondants ne peuvent être repassés. Inversement, tout élément dont la note est $<$ à 10/20 devra être repassé.

Si le M2 n'est toujours pas acquis à la 2^{ème} session après compensation entre les 2 semestres, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés d'une année sur l'autre si leur note est \geq à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Inversement, tous les éléments d'une UE non acquise et n'ayant pas de valeur en Crédits Européens devront être repassés.

Compensation :

le master est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est égale ou supérieure à 10 sur 20.